



Aquitaine





Grandes cultures

N°22 - **25 juillet 2012**

SOMMAIRE

Maïs

- Etat de la culture
- Bilan sur les ravageurs principaux:

 - . Pyrale . Sésamie
 - . Héliothis
- Autres ravageurs et maladies rencontrés

Prairies

- Cirphis

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Cdeo, CETIOM, Conseil Deguilhage, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, LDA 33, Lur Berri, Sodepac, Terres du Sud, Viti Vista

Les rédacteurs du BSV Grandes cultures sont :

FREDON Aquitaine, FDGDON 64, ARVALIS Institut du Végétal, CETIOM et CDA 64

Ce qu'il faut retenir

Maïs

Pyrale : le vol de 1ere génération est terminé, on note une présence de larves et de dégâts, dépassant parfois le seuil en parcelle de référence.

Le taux de chrysalidation indique, selon les cas, une intervention possible à l'aide de trichogrammes.

Sésamie : le modèle prévoit un pic de vol entre le 31 juillet et le 9 août (à confirmer dans le prochain bulletin) et ce malgré un faible niveau de capture cette semaine.

Prairies

Mise en place du réseau d'observation, pas de cirphis sur les premiers relevés de cette semaine.

Directeur de publication : Dominique Graciet, Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine 6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex Tél. 05 56 01 33 33 Fax 05 57 85 40 40 http://www.aquitainagri.org/

DRAAF / Service Régional de l'Alimentation Aquitaine 51, rue Kièser 33077 Bordeaux cedex Tél. 05 56 00 42 03 http://draaf.aquitaine.agriculture.







Aquitaine





Grandes cultures

Maïs

Les observations se basent cette semaine sur la visite de 16 parcelles de référence (sur 38 au total) et de dires d'experts sur l'ensemble de la région Aquitaine.

Stade de la culture :

Les cultures en Aquitaine se répartissent entre 10 et 20 feuilles avec une moyenne de 14 feuilles sur les parcelles de référence.

Les décalages dus aux deux périodes de semis sont de moins en moins perceptibles.

De nombreuses parcelles présentent les premières soies et l'inflorescence mâle est sortie dans les 3/4 des parcelles en Aquitaine et la pollinisation a commencé.

Bilan sur les ravageurs principaux :

✓ <u>Bilan de la situation pour la pyrale en Aquitaine :</u>

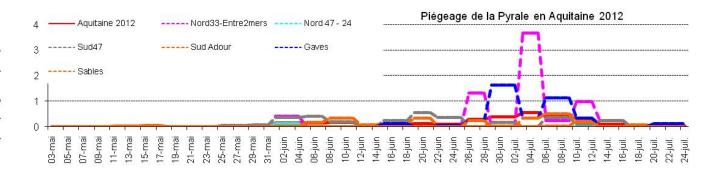
Situation actuelle en Aquitaine :

Les observations réalisées en parcelles mettent en évidence des taux d'attaques très variables suivant les secteurs dans la région Aquitaine (les zones Nord-Gironde et Sud-Adour sont les plus touchées).

Résultats de piégeage :

Le vol perdure depuis mi-juin avec de faibles niveaux de captures mais décroit depuis une semaine (moins de 0.2 papillon par pièges et par jour sur un réseau de 25 pièges).

Nombre de Pyrales par piège et par jour









Grandes cultures

Les observations :

Actuellement, les stades sont assez étalés avec une ponte fraiche observée sur poivron en Lot-et-Garonne et plusieurs stades larvaires (15-18mm et 18-20mm) correspondant à l'étalement du vol. Le stade majoritaire est le dernier stade larvaire de taille supérieur à 15 mm.

- Des dégâts sont observés dans la plupart des secteurs. Les comptages révèlent des taux d'attaques variant de 0 à 20% de plantes touchées par les chenilles sous formes de perforations. Ils sont localisés sur le panicule ou la tige selon les cas. On observe notamment :
 - En Nord-Aquitaine : autour de 20% d'attaque à Fronsac et 10% à Nérac.
 - En Lot-et-Garonne : 6% à Espiens.
 - En Sud-Adour : 10% à Dax et 4% dans le secteur d'Orthez
- Des chrysalides sont observées sur feuilles et dans les cannes ponctuellement.
 Le taux de chrysalidation (voir le calcul ci-dessous) est de :
 - 10% dans les parcelles observées du Lot-et-Garonne et en Nord-Gironde (Espiens-47 et Fronsac-33).
 - Compris entre 20 et 50%, en Sud-Adour, respectivement à Maslacq et Dax (secteur précoce).

Eléments de gestion du parasite :

Les modalités d'observations se basent sur 100 plantes par parcelle et le **seuil de nuisibilité est de 10% de pieds touchés. Le seuil est donc dépassé** dans quelques parcelles de référence.

A ce stade la gestion du parasite est à raisonner en fonction d'un indicateur pour évaluer le niveau d'évolution de la population : le taux de chrysalidation.

Il se mesure après observation et correspond au rapport :

Taux de chrysalidation = nombre de chrysalide/ nombre total d'individu (larve + chrysalide) * 100

Au vu du nombre de chrysalide, le second vol devrait avoir lieu dans les semaines à venir.

Le stade à cibler est le stade œuf pour lequel l'utilisation de trichogrammes (petits hyménoptères parasites) est possible.

Un bon positionnement des trichogrammes est nécessaire, ils doivent être posés lorsque 30% des individus sont au stade chrysalidation.

Selon les conditions météorologiques et le piégeage, l'émergence des adultes sera plus ou moins rapide et un point sera fait la semaine prochaine.

✓ Les populations de sésamie :

Résultats de piégeage :

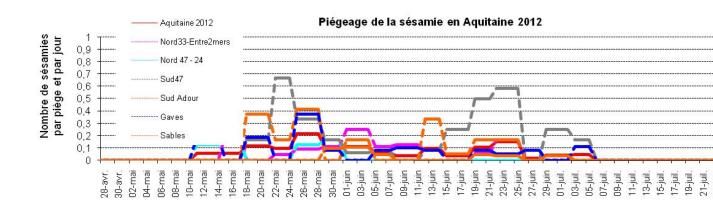
Les captures de papillons adultes sont faibles actuellement (voir courbe de piégeage ci-dessous). Le vol de première génération est terminé.



Aquitaine



Grandes cultures



Le piégeage n'indique pas de captures pour cette semaine, le vol de seconde génération n'a pas débuté.

Voici les prévisions du modèle Nona pour le vol de seconde génération:

Zones pédoclimatiques	Sous zones	50% d'émergence des adultes (vol)
Dordogne	Nord Dordogne	08/08
	Sud Dordogne	05/08
Nord Gironde	Médoc	07/08
	Blayais	09/08
	Entre-deux-Mers	09/08
Sables des Landes	Hautes Landes précoces	03/08
	Hautes Landes tardives	08/08
Sud Adour	Dax	01/08
	Diusse	06/08
Vallée du Lot et de la Garonne	Nord Lot-et-Garonne	31/07
	Sud Lot-et-Garonne	04/08

Selon les données de modélisation, 50% des adultes devraient émergés entre le **31 juillet et le 9 aout.** Le pic de vol est donc prévu au plus tôt pour la fin du mois.

Les observations :

Sur les parcelles de référence, une chrysalide (en Nord-Gironde) et une chenille de plus de 2.5 cm (en Sud-Adour) ont été trouvées cette semaine.

Ces observations sont ponctuelles mais révèlent la présence, même faible, de ce ravageur.



Aquitaine





Grandes cultures

Eléments de gestion du parasite :

Selon le modèle et les résultats de piégeage, le vol pourrait débuter la semaine prochaine pour les secteurs les plus précoces.

Selon l'intensité de piégeage et les prévisions du modèle, un point sera fait si nécessaire la semaine prochaine.

√ Héliothis:

Le vol d'héliothis est en cours actuellement et quelques chenilles sont visibles mais la pression est faible. Les chenilles sont à surveiller car le stade floraison est particulièrement attractif.

Autres ravageurs et maladies rencontrés :

✓ Les populations de pucerons se maintiennent :

Le nombre de colonies pour l'espèce *Sitobion avenae* est toujours en dessous du seuil de nuisibilité (de 10 à 20 colonies par pieds) dans la plupart des parcelles de référence en Sud-Adour, Gironde, dans les Landes et en Lot-et-Garonne.

On observe aussi plusieurs parcelles comportant l'espèce *Rhopalosiphum padi*. Cette espèce n'est nuisible qu'une fois les panicules mâles sortis et ce, jusqu'à trois semaines après la fin de la fécondation.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'un panicule sur deux est infesté (voir photo ci-contre).

Actuellement, ce **seuil n'est pas atteint** sur le réseau de parcelle de référence, on observe entre 4 et 10% d'inflorescences colonisées en Nord-Gironde, Lot-et-Garonne et moins de 1 % dans le secteur des Landes et en Sud-Adour.



Inflorescence male infestée par Rhopalosiphum padi (Source : FREDON Aquitaine)

On notera la présence abondante d'auxiliaires (syrphes et coccinelles) sur plusieurs parcelles.

Surveillez vos parcelles arrivant au stade sortie des panicules et ce, jusqu'à 3 semaines après la fin de la fécondation, période où la plante est sensible.

✓ <u>Présence d'acarien sur les feuilles basses</u> en bordure de parcelle dans la zone de Dax liée aux conditions météorologiques (séches et chaudes) et au stress hydrique.



Aquitaine





Grandes cultures

Rappel pour la rouille et l'helminthosporiose :

La présence de pustules de rouille (*Puccinia sorghii*) est encore observée dans le secteur Sud-Adour et dans les Landes sur plusieurs parcelles sensibles (sur feuilles basses uniquement).

Avec les conditions chaudes et humides, la maladie peut progresser rapidement mais elle a peu d'incidence sur maïs grain, elle est à surveiller sur les maïs semences en lignées sensibles.



Symptômes de rouille sur feuille (source : FREDON Aquitaine)



Symptômes d'Helminthosporiose fusiforme sur maïs (source : document Vigicultures)

Les conditions météorologiques actuelles et le stade de la culture peuvent induire des symptômes d'helminthosporiose (Helminthosporiose turcicum).

Cette maladie du feuillage s'extériorise durant l'été, en conditions de températures tempérées et humides.

Pour l'instant aucun cas n'est relevé en parcelle de référence. Surveillez l'apparition de symptômes avec l'entrée en floraison qui est le stade sensible du maïs.



Aquitaine





Grandes cultures

Prairies

• Cirphis

La campagne de suivi de la noctuelle Mythimna unipunctata (cirphis) redémarre.

Le réseau 2012 sera composé de 19 pièges et parcelles d'observations et seront suivies chaque semaine par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantique, le FDGEDON 64 ainsi que par des agriculteurs du réseau.

Les communes où les observations sont faites sont les suivantes :

Esquiule, Arette, Garindein (quartier Lambarre), Juxue, Iholdy, Ayherre, Beyrie sur Joyeuse, Bidarray, Louhossoa, Macaye, Cambo les Bains, Itxassou, Saint Pée sur Nivelle, Bidart, Briscous, Ledeuix, Castillon, Lanneplaa et Oeyregave

Les premiers pièges à phéromone ont été mis en place le 16 juillet, les observations ont commencés sur 11 pièges avec un premier relevé le 23 juillet. Les papillons piégés ne sont pas des cirphis et aucune chenille n'a été observée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

[&]quot; Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 ".